



Juillet 2010

Éléments de connaissances sociodémographiques

178^{ème} promotion de surveillants pénitentiaires

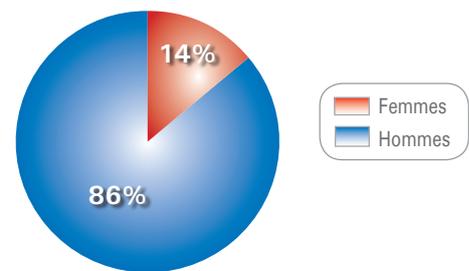
La 178^{ème} promotion de surveillants pénitentiaires est entrée en formation à l'Énap au mois de juillet 2010 pour une durée de sept mois. Durant cette période, les élèves effectueront deux

stages en établissement. Cette promotion compte 617 élèves dont 86% d'hommes. Elle est notamment caractérisée par une très forte proportion d'anciens militaires et policiers (52,5%).

Graphique 1

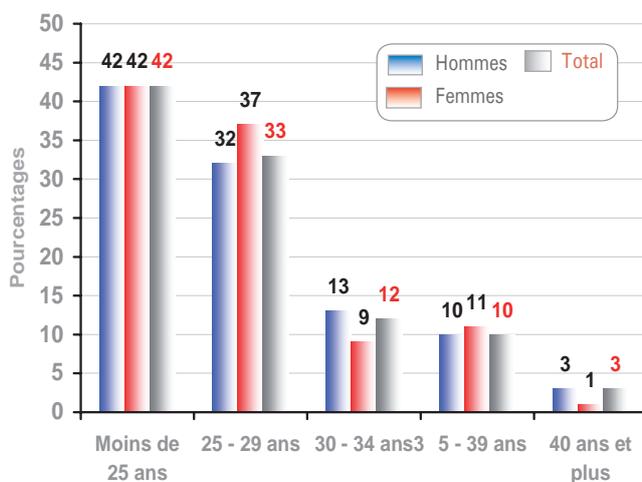
Structure par sexe - Proportions

Après avoir atteint un niveau historique de 59% dans la précédente promotion, la proportion de femmes retrouve un niveau plus habituel (14%).



Graphique 2

Répartition des élèves par âge et par sexe - Proportions



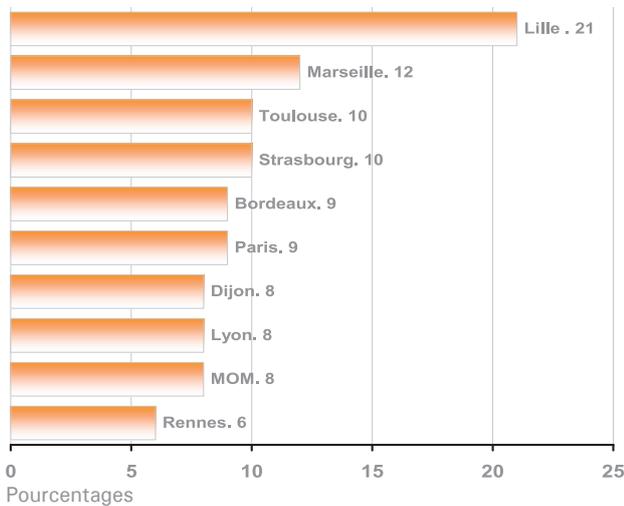
On constate un fort rajeunissement des élèves. Leur âge moyen est de 26,9 ans alors qu'il dépassait les 28 ans au sein des trois promotions précédentes. Cet âge a cependant été régulièrement égalé par le passé, au sein de la 174^{ème} promotion pour exemple. La véritable nouveauté tient à l'âge des femmes qui est quasiment égal à celui des hommes (26,4 ans contre 26,9 ans pour ces derniers). Dans les dernières promotions, les femmes avaient tendance à être plus jeunes que leurs homologues masculins. Comme habituellement, les âges s'échelonnent dans une fourchette comprise entre 19 et 45 ans.

Éléments de connaissances sociodémographiques

178^{ème} promotion de surveillants pénitentiaires

Graphique 3

Directions interrégionales - Proportions



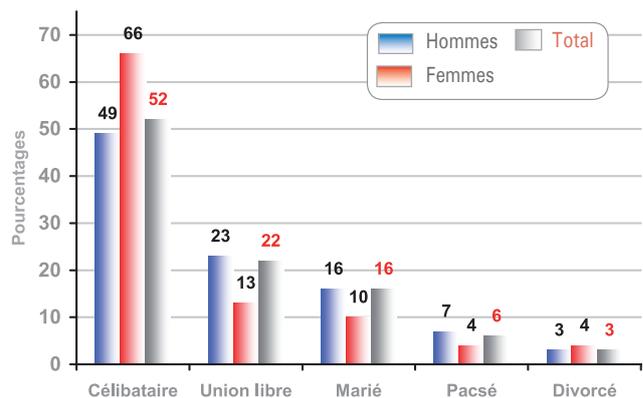
Avec 21% des élèves, la DISP de Lille est toujours la plus représentée. Elle creuse même l'écart avec les autres régions puisqu'elle compte quasiment le double d'élèves que celle de Marseille, seconde DISP la plus importante (12%). Paris, qui était quasiment au niveau de Lille dans la dernière promotion, chute à 9%. Toutes les autres DISP ont un niveau très proche, entre 8% et 10%, à l'exception de celle de Rennes qui ne compte que 6% des élèves.

Graphique 4

Situation matrimoniale - Proportions

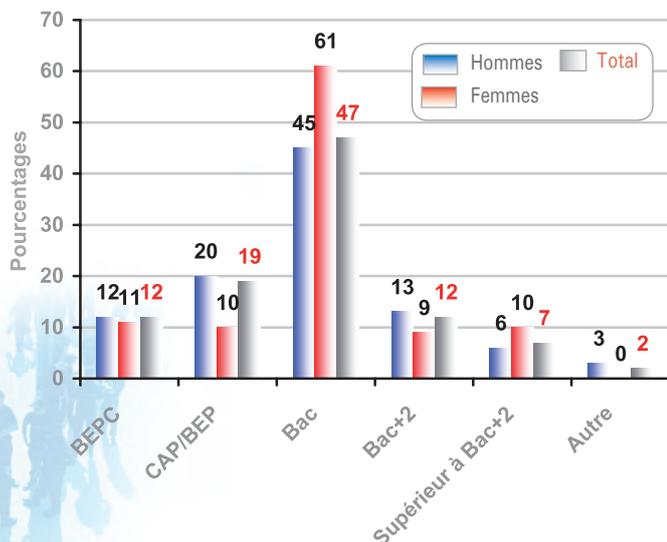
Si avec 52%, la proportion de célibataires est absolument identique à celle des trois précédentes promotions, celle des mariés connaît une forte baisse (de 22% à 16%). Cette diminution se fait au profit de la proportion d'élèves en union libre qui augmente de quatre points. Avec respectivement 6% et 3%, les proportions de pacés et de divorcés se maintiennent à un niveau stable.

La tendance à l'harmonisation des situations matrimoniales des hommes et des femmes, observée dans les promotions précédentes, n'est plus d'actualité. Elles sont en effet nettement plus nombreuses que les hommes à être célibataires (66% contre 49%). Ainsi, elles ont beaucoup moins tendance que les hommes à être en union libre (13% contre 23%) et à être mariées (10% contre 16%).



Graphique 5

Diplôme le plus élevé obtenu par sexe - Proportions



Après avoir accusé une assez forte diminution avec la 177^{ème} promotion, le niveau de diplôme est à nouveau au plus haut. 66% des élèves sont titulaires du baccalauréat ou d'un diplôme d'études supérieures. Rappelons que le diplôme requis pour le concours de surveillant est le BEPC. 31% des élèves n'ont pas le baccalauréat.

Les femmes sont plus diplômées que les hommes. En effet, elles sont 80% à être titulaires d'un diplôme du baccalauréat ou d'un diplôme d'études supérieures, contre 64% des hommes.

Éléments de connaissances sociodémographiques

178^{ème} promotion de surveillants pénitentiaires

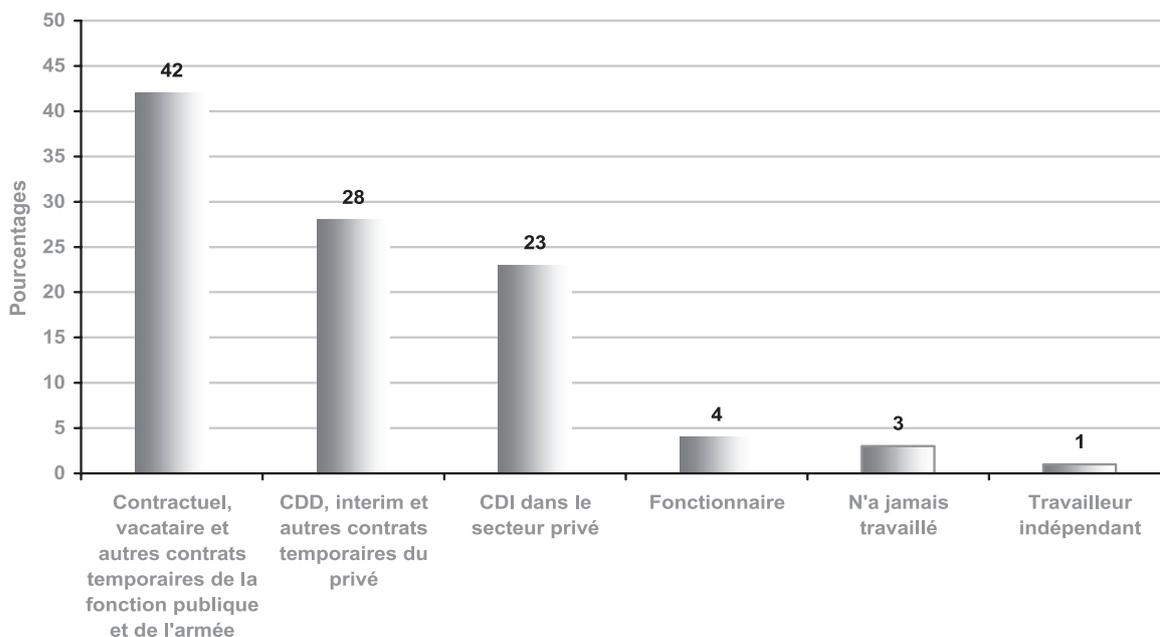
Graphique 6

Nature du dernier contrat de travail - Proportions

La nature des derniers contrats de travail des élèves (avant leur entrée dans l'administration pénitentiaire) donne une indication de la stabilité de leur passé professionnel.

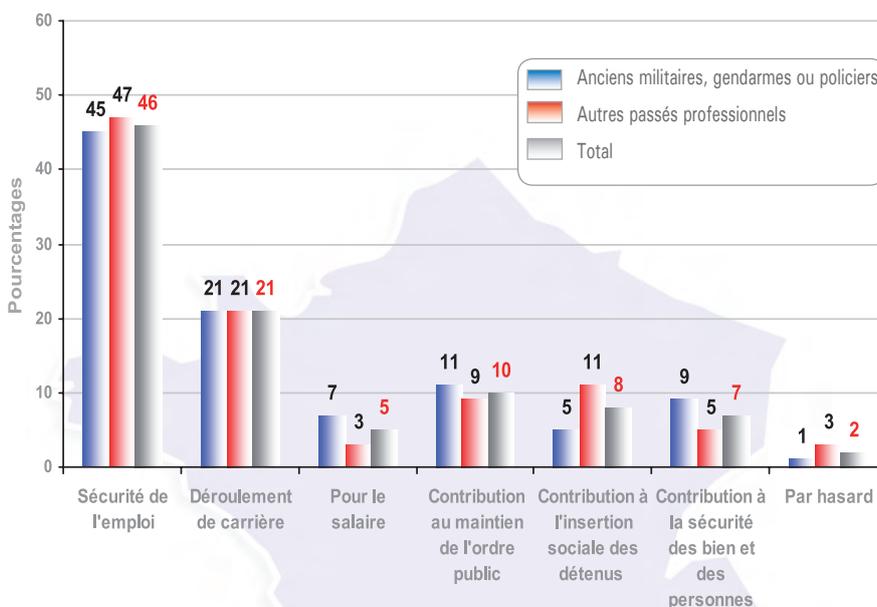
La majorité des élèves était engagée dans un contrat temporaire de la fonction publique (42%) ou du secteur privé (28%). Signalons que 52,5% des élèves sont d'anciens militaires, gen-

darmes ou policiers, ce qui explique la forte proportion d'expérience dans le secteur public. Concernant les contrats dans le secteur privé, le travail intérimaire, souvent érigé en symbole du travail précaire, représente à lui seul 12% de l'ensemble des derniers contrats de travail.



Graphique 7

Motivations à passer le concours - Proportions



Comme nous l'avons vu ci-dessus, la majorité des élèves de cette promotion est anciennement militaire, gendarme ou policier. On pourrait penser que cette population est davantage attirée que les autres par le caractère sécuritaire de la profession. Or cela ne semble pas être le cas.

La principale motivation des élèves à passer le concours de surveillant, quel que soit leur passé professionnel, est d'ordre

utilitaire (la sécurité de l'emploi). La seconde motivation, le déroulement de carrière, appartient à la même catégorie. Certes les anciens militaires, gendarmes ou policiers se prononcent un peu plus souvent que les autres pour la contribution au maintien de l'ordre public et la contribution à la sécurité des biens et des personnes. Mais cette différence, quasiment insignifiante, est bien plus faible que ce à quoi on aurait pu s'attendre.

Éléments de connaissances sociodémographiques

178^{ème} promotion de surveillants pénitentiaires

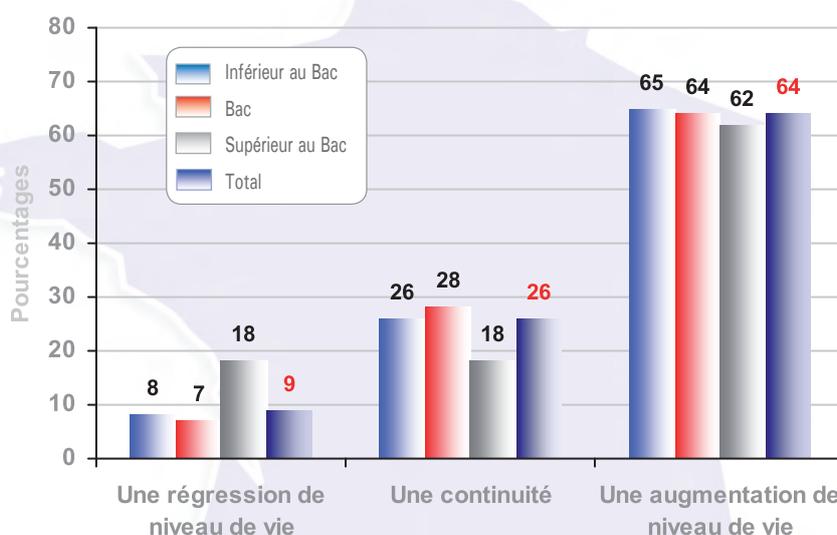
Graphique 8

Evolution du niveau de vie après intégration dans l'administration pénitentiaire - Proportions

Les élèves ont, pour la première fois, été invités à répondre à la question suivante : « En ce qui concerne votre niveau de vie, pensez-vous que votre intégration dans l'administration pénitentiaire va constituer une régression, une continuité ou une augmentation ? »

La majorité des élèves (64%) a répondu une augmentation,

ce qui vient conforter le fait que leur principale motivation est d'ordre utilitaire (CF graphique 7 ci-dessus). Le résultat le plus intéressant concerne sans aucun doute les plus diplômés, dans la mesure où ils ont plus tendance que les autres à affirmer que leur intégration dans l'administration pénitentiaire constitue, à l'inverse, une diminution de niveau de vie.



Directeur de la publication : Philippe Astruc - Rédacteur en chef : Danielle GERLINGER - Rédaction : Laurent GRAS, Cécile GANDON, Jacques MONTES, Nicolas BOUTIN - Conception graphique : Odette BAIX